

Mensuel d'informations municipales

Vol. 12 | No. 03 | Mars 2023



Sainte-Hénédine

MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ

TRAVAUX PUBLICS

Il y a présentement des fuites dans les entrées d'eau de la municipalité. Nous vous demandons d'aller vérifier votre entrée d'eau et si vous entendez un bruit ou un sifflement, communiquez avec nous : 418-935-7125.



Aussi, nous vous demandons de vérifier vos toilettes et de les réparer si elles coulent en permanence. Merci de votre collaboration.

RAPPEL: NOUVEAUX CHIENS

Nous vous rappelons qu'il est **obligatoire d'enregistrer votre chien** auprès de la municipalité sans quoi vous vous exposez à une <u>amende de 250 \$ à 750 \$.</u>

Le coût de l'enregistrement est de 25 \$. Communiquez avec nous 418 935-7125.

Pour les chiens déjà enregistrés, il n'y aura pas de frais pour l'année 2023.

Offres d'emplois Piscine de Sainte-Hénédine

Fais partie de l'équipe!

Plusieurs postes disponibles:

- Surveillant-sauveteur
- Moniteur d'activités aquatiques

21\$/h ou plus selon l'expérience Horaire flexible

Fais parvenir ton CV au loisirssthe@hotmail.com avant le 15 avril 2023





Dîner à la cabane à sucre

6 avril 2023 à 11 h 30 à la Ferme L'Oasis

227, rang 3, Honfleur (Caroline Lacasse et Étienne Roy) Coût : 20 \$ (membres) | 30 \$ (non-membres)

Éliane : 418-935-3287 | Marie : 418-935-3530

RÉSERVATION AVANT LE 30 MARS 2023

Municipalité Ste-Hénédine

111, rue Principale, Ste-Hénédine, QC GOS 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com | Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

147, rue Principale, Ste-Hénédine, QC GOS 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet) Pour connaître les activités de loisirs consultez le **www.ste-henedine.com** sous l'item Info-citoyen programme des loisirs

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 6 FÉVRIER 2023

- Adoption second projet règlement modifiant le règlement de zonage 328-08 pour activité agrotouristique, conteneurs et autres dispositions
- Adoption second projet règlement modifiant le règlement de construction 330-08 et permis et certificat 332-08 pour activité agrotouristique, conteneurs et autres dispositions
- Demande de confirmation écrite au CISSS CA sur la nature du projet au CHSLD Ste-Hénédine et explications sur la fermeture temporaire prévue
- Demande pour fermeture route Langevin pour activité course /marche au profit de l'école La Découverte du 21 mai 2023
- Demande à la municipalité de St-Isidore pour fermeture de la route Coulombe le 21 mai 2023 pour activité course/marche au profit de l'école La Découverte
- Autorisation participation congrès ADMQ 2023
- Autorisation signature servitude avec Telus pour desserte développement Chabot
- Autorisation signature acte servitude égouts lot 4980 033, 4980 034 et 4980 035
- Demande à la MRC de négocier avec MTQ pour modification au projet de clôture de piste cyclable

AVIS PUBLIC

Règlement de démolition de bâtiment pour le patrimoine bâti de la municipalité

- 1. Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 6 mars 2023 Un projet de règlement de démolition de bâtiment pour le patrimoine bâti de la municipalité.
- 2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 mars 2023 à 19 h 30 au sous-sol du Salon Funéraire située au 113, rue Principale. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et son objet et répondra aux questions relatives.
- 3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal aux heures d'ouverture habituelles et sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet « Dossiers importants en cours » situé au bas de la page à droite.
- 4. Ce projet de règlement contient des dispositions qui touchent l'ensemble du territoire de la municipalité. Vous pouvez consulter les délimitations des différentes zones sur le site internet de la municipalité (www.ste-henedine.com) sous la pastille règlements municipaux en bas de page sous l'item cartes zonage municipal périmètre urbain et zones agricoles.
- 5. Le projet de règlement de zonage ne contient pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
- 6. L'objet du règlement mentionne que les bâtiments qui sont visés sont ceux qui sont considérés comme immeuble patrimonial cité et les immeubles qui feront partie de l'inventaire patrimonial de la MRC Nouvelle-Beauce soit ceux construits avant 1940 et ayant une valeur patrimoniale. La municipalité doit adopter ce règlement pour se conformer à la loi 69 et la loi sur le patrimoine culturel et la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE

Avant la semaine de relâche, les étudiants ont participé au Carnaval d'hiver organisé par les élèves de la classe de M^{me} Marie-Pierre en 5^e et 6^e année. L'activité s'est déroulée lors d'une après-midi. Les organisateurs sont très fiers de voir leurs amis s'amuser avec des jeux qu'ils ont imaginés et mis en place.

Huit élèves inscrits à la passe-partout ont vécu leur souper d'amour à l'intérieur des murs de l'école le 1er mars. Deux parents bénévoles ainsi que deux jeunes filles ont donné de leur temps afin d'aider à la tenue de l'événement et au service du repas. Un gros merci à vous, quel beau moment pour le parent et l'enfant de vivre ce souper tout en tendresse. L'association a fait une petite donation pour absorber une partie des coûts de cet événement.

Au retour de la relâche, les élèves du préscolaire et de la 1^{re} et 2^e année ont pu profiter d'une après-midi de patinage libre à l'aréna de St-Isidore. Les coûts reliés à cette sortie sont défrayés par un budget de l'école.

Audrey Quirion Association des étudiants de Ste-Hénédine Inc.





RÉNOVATIONS MAJEURES AU CHSLD : UN INVESTISSEMENT DE 3 MILLIONS

Des travaux de rénovation majeurs débuteront au CHSLD de Sainte-Hénédine en mai prochain.

Afin de limiter l'exposition aux bruits, à la poussière et aux risques auprès des résidents et des employés, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches procédera au relogement temporaire des 34 résidents du CHSLD et à la relocalisation de l'ensemble de ses activités à la Maison des aînés et alternative de Saint-Étienne-de-Lauzon, pour la durée des travaux.

Les travaux de rénovation du CHSLD de Sainte-Hénédine, estimés à 3 millions de dollars, visent à répondre à certaines problématiques relatives à la fonctionnalité des lieux, au manque d'espace et à l'usure de certaines parties du bâtiment. Ce projet, d'une durée estimée entre 16 et 18 mois, permettra de rehausser la qualité de l'installation et de ses aménagements. Ils visent à créer un milieu de vie où les résidents se sentiront comme à la maison. Ainsi, les travaux, inspirés des aménagements des maisons des aînés, iront de remplacement de fenêtres, du revêtement extérieur et du mobilier intégré dans les chambres des résidents à l'agrandissement du salon des familles, à l'amélioration de certaines chambres ou encore à une meilleure adaptation des lieux pour les rendre davantage accessibles aux fauteuils roulants.



De gauche à droite, apparaissent sur la photo, devant le CHSLD de Sainte-Hénédine: M. Yvon Asselin, Maire de Sainte-Hénédine, M. Patrick Simard, PDG du CISSS de Chaudière-Appalaches, Mme Julie Ribonville, gestionnaire responsable du CHSLD de Sainte-Hénédine, M. Steve Deschênes, directeur adjoint au Programme de soutien à l'autonomie des personnes âgéesvolet hébergement au CISSS, M. Luc Provençal, Député de Beauce-Nord et M. Stéphane Giguère, directeur adjoint des services techniques au CISSS de Chaudière-Appalaches.

«Ce nouvel environnement permettra de mieux répondre aux besoins de nos résidents en soins de longue durée et de favoriser une vie collective plus stimulante axée sur les préférences et les besoins de nos résidents», mentionne monsieur Patrick Simard, président-directeur général du CISSS de Chaudière-Appalaches.

«Les travaux qui s'amorceront sous peu sont un bel exemple de la volonté de notre gouvernement de rénover les espaces de vie pour aînés, afin de créer des environnements plus accueillants, sécuritaires et chaleureux. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes qui uniront leurs efforts pour mener à terme ce projet à Sainte-Hénédine. Je suivrai les prochaines étapes avec un grand intérêt », a pour sa part commenté le député de Beauce-Nord, M. Luc Provençal.



OFFRE D'EMPLOI POUR ÉTUDIANT — ÉTÉ 2023



Activités muséologiques et animation touristique

Lieu d'emploi : Sainte-Hénédine, Chaudière-Appalaches,

Québec à 30 minutes des ponts

Nombre de postes : 1

Fonctions:

- Réaliser, concevoir, planifier des activités d'animation et des visites guidées pour différents types de clientèles;
- Évaluer et renouveler au besoin le contenu des visites guidées en plus d'initier un travail de recherche, d'archivage, de prise de données, etc.;
- Se familiariser avec les particularités de l'histoire locale et régionale;
- Collaborer à la mise en place d'un scénario d'évasion et d'immersion pour la clientèle comme valeur ajoutée;
- Assurer une mise à jour du site web, gestion des médias sociaux et création de contenu pour les différentes plateformes de l'organisation;
- Accueillir les visiteurs, guider et commenter les expositions ;
- Accomplir toutes autres tâches connexes reliées à l'accueil du visiteur et au bon fonctionnement de l'organisation.

Exigences:

- Être admissible à la subvention d'Emplois d'été Canada soit :
 - Être étudiant à temps plein avant et après la saison estivale
 - Être âgé de 16 de 30 ans
- Créatif, organisé, autonome, proactif et aptitude au travail d'équipe
- Intérêt pour le tourisme et l'histoire
- Maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit
- Flexibilité l'horaire de travail
- Aptitudes à communiquer et vulgariser et excellent sens du service à la clientèle

Spécifications:

- Emploi saisonnier de jour à raison de 30 heures/semaine, début en mai ou juin.
- Salaire à discuter.

Postulez par courriel au <u>carInf@videotron.ca</u> en acheminant lettre de présentation et C.V.



BINGO DU SCOUT 140° BELLECHASSE

22 avril 2023 de 13 h à 16 h

Aréna de Saint-Henri

Infos : Cécile Buteau 418-858-2931







Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Voici ce que vous devez prendre en note pour le mois :





Lors des deux derniers week-end, le taux de fréquentation du local n'était pas de la partie. Nous avons eu aucun visiteurs ou très peu.

Nous avons donc prit la décision de changer la formule. Nous ouvrirons le gymnase de l'école la veille des journées pédagogique.

À mettre à votre agenda:

Jeudi 6 avril de 18h à 21h, au gymnase de l'école.

Chasse aux lapins de Pâques

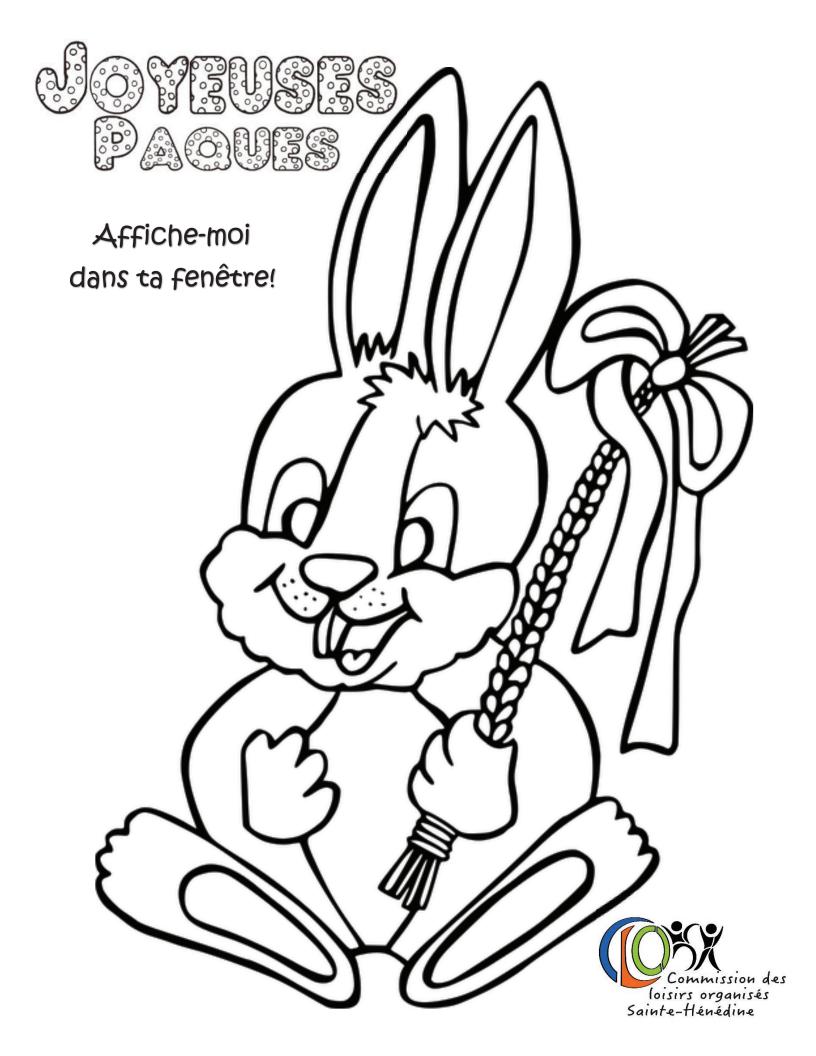
Pour souligner Pâques, nous vous proposons une chasse aux lapins dans le village.

Dimanche le 9 avril

Départ entre 10h et 10h45 du stationnement de l'école La Découverte Venez nous aider à retrouver les amis d'Hénédine la lapine qui se sont égarés dans les rues. *Petites surprises pour les enfants et 2 paniers cadeaux à faire tirer parmi les participants. Suivez notre la page Facebook : Loisirs Ste-Hénédine pour plus de détails.

On vous invite aussi à colorier le dessin de lapin qui est dans l'Info-Dinois et à l'afficher dans une fenêtre de votre maison pour colorer un peu le village pour l'arrivée du printemps.

Le dessin est disponible en PDF sur le site web de la municipalité et au bureau municipal si vous voulez d'autres copies.



Commission des loisirs organisés de Sainte-Hénédine



Party Disco sur la patinoire

Le 25 janvier dernier a eu lieu le Party Disco sur la patinoire. Vous avez été nombreux à braver le froid pour venir festoyer avec nous! C'est vraiment motivant d'organiser des activités quand la population participe.

MERCI!

On planifie déjà reproduire l'activité l'an prochain.





Semaine de relâche 2023

C'est un total de 28 enfants qui ont participé à la semaine de relâche sous forme de Terrain de jeux au chalet des loisirs. Ils ont eu droit à des belles activités toute la semaine. Merci aux animateurs qui ont travaillé durant la semaine de <u>relâche!</u>

Nous avons aussi ouvert le gymnase gratuitement à la population 2 journées durant la semaine et c'est près de 30 personnes qui ont pu venir bouger. On prévoit déjà reproduire l'expérience.



BASEBALL SAISON 2023

On va se le dire, à Sainte-Hénédine, la réussite du baseball passe par vous! Tous ceux qui participent et s'impliquent dans les activités! On prépare la saison 2023 et on est en mode recrutement!

- Marqueurs (2 par soirs, de 19h à 22h)
- Arbitres (1 par partie, 2 parties par soir, de 19h à 22h)
- Coachs (2 par groupe d'âge) (5-8 ans, 9-11 ans et 12-16 ans)
 * Remboursement de l'inscription de votre enfant et de la vôtre si vous jouez dans la ligue adulte.

Communiquez avec nous!



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente

111-D, rue Principale Ste-Hénédine GOS 2R0 **T : 418-935-3993**

Heures d'ouverture :

Mercredi Jeudi 2e samedi 14h-16h & 19h-20h30 19h-20h30 9h30-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/clie t/fr_CA/sainte-henedine Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts!

PLEINS DE NOUVELLES BD

Nous avons fait l'achat de plusieurs nouvelles séries de bandes dessinées.

Passez les voir dans notre section Nouveautés pour jeunesse!











CLUB DE LECTURE CNCA

Le club de lecture CNCA se poursuit jusqu'en mai 2023; il s'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans.

En participant au club de lecture CNCA, tu cours la chance de gagner
l'un des trois chèques-cadeaux de 50\$ de la librairie agréee de ton choix.

De plus, si tu relèves de petits défis de lecture sur une carte de Bingo spéciale, tu peux courir la chance de gagner un jeu de société offert par ta bibliothèque.

Viens nous voir à la bibliothèque pour participer!

On t'attend!

Quelques Nouveautés

L'HEURE DU CONTE
Joignez vous à nous pour la
prochaine
heure du conte
qui aura lieu le 8 avril prochain à
10h. (le livre lu sera annoncé sur
Facebook)









